

FÉVRIER 1996



INFORMATIONS VERNIER

NOUVELLE ETAPE POUR LE COMPOSTAGE

Ne voulant pas s'engager sans réfléchir dans le projet de centre de compostage intercommunal mis au point par Meyrin, le Conseil administratif a commandé un rapport à des spécialistes, la société CompostDiffusion.

On constate que la densité de déchets verts recueillie au Lignon et aux Avanchets est extrêmement faible: 17,5 kilos par habitant, alors que la «production doit se situer vers

80 kilos. Les autorités souhaitent y remédier, notamment par le biais de l'information.

Elles désirent également développer le ramassage des déchets verts en l'ouvrant aux autres quartiers urbanisés, dont Châtelaine et les Libellules. Sans pour autant renoncer définitivement au projet meyrinois, le Conseil administratif va proposer la création de quelques petits composts de quartier.



(Karine BAUZIN)

SOMMAIRE

Le thème

3 **Nouvelle étape pour le compostage**

Les quantités de déchets verts actuellement collectés sont très en dessous de la production réelle. Les autorités souhaitent y remédier, notamment par une campagne d'information auprès de la population et des enfants.

Nouvelles communales

9 Courrier des lecteurs : réactions sur le Centre comm. du Lignon

10 Agenda

12 La colonie "Vernier Bois-Gentil" a besoin de vous

13 Aide pour votre déclaration d'impôts dans les centres sociaux

14 Service des sports

15 Bassin couvert du Lignon

16 Les petites annonces

17 Carte de visite : Vélos Serge Demierre

Infos-quartier

18 Assemblée générale de l'AICE le 21 mars

19 L'AIVV : Le quartier de Crotte-au-Loup

Renseignements utiles

Administration municipale

Mairie de Vernier

Rue du Village 9, tél. 306 06 06
Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h

Etat civil (sur rendez-vous)

de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30
Tél. 306 06 26 ou 306 06 27

Pompes funèbres, tél. 342 30 60

Location des locaux communaux

Rue du Village 1, tél. 306 06 76

Centre de voirie

(Routes, parcs et promenades, TPV)
Via Monnet 3, tél. 306 07 67

Levée des ordures :

Sauvin Schmidt SA, tél. 304 01 00

Locaux de vote

Vernier I (Vernier-Village)

Ecole primaire de Vernier-Place

Vernier II (Châtelaine-Balexert)

Ecole primaire de Châtelaine
av. de Châtelaine 84

Vernier III (Aire-Le Lignon)

Ecole primaire d'Aire
Ch. du Grand-Champ 11

Vernier IV (Les Avanchets)

Ecole d'Avanchet-Jura
Rue du Grand-Bay 13

Service des sports

Secrétariat, tél. 796 62 96
Route du Bois-des-Frères 30

Service du feu, tél. 118

Gendarmerie genevoise, tél. 117

Poste de Châtelaine, tél. 796 25 11

Police municipale

Mairie de Vernier, tél. 306 06 06

Poste de Vernier

Rue du Village 1, tél. 306 06 83

Poste des Avanchets

Rue Grand-Bay 21, tél. 797 22 22

Poste du Lignon

Av. du Lignon 34, tél. 797 09 09

Appel sanitaire d'urgence

Cardiomobile, tél. 144

Médecins

Urgence AMG, tél. 320 25 11

SOS Médecins, tél. 348 49 50

Hôpitaux

Hôpital cantonal, tél. 372 33 11

Hôpital de la Tour, tél. 780 01 13

Centre antipoisons

Appel urgent, tél. 01/251 51 51

Bourse aux vêtements

Chaque mardi de 14h à 17h,
le 2ème jeudi du mois de 18h à 20h,
sous-sol de l'école des Ranches

Services sociaux

Service social communal

Rue du Village 1, tél. 306 06 20

Permanence chômage

Tél. 797 20 98
Chaque lundi et jeudi de 9h à 12h
Maison de quartier d'Aire-Le Lignon

Centre social des Avanchets

Rue Grand-Bay 18, tél. 796 59 30

Centre social de Châtelaine

Ch. de l'Etang 2, tél. 979 06 06

Centre social du Lignon

Av. du Lignon 78, tél. 796 63 11

Service d'aide à domicile A.G.A.D.

Tél. 979 06 06

Service d'aide et de soins

communautaires, tél. 979 06 06

Repas à domicile, tél. 827 85 00

SOS enfants, tél. 312 11 12

La Main tendue, tél. 143

Conseils juridiques (sur rendez-vous)

Mairie de Vernier, tél. 306 06 06

Un lundi sur deux, de 16h30 à 18h30

Centre social du Lignon

Tél. 796 63 11

Chaque mardi, de 16h30 à 18h30

Edité par l'Administration municipale

Thème (*pages bleues*)
Serge GUERTCHAKOFF

Pages communales (*vertes*)
Robert BORGIS

PAO - production et publicité
Mlle Malory MEX

Relecture, Mme J. BERNASCONI

Mairie de Vernier - CP 520
Tél. 306 06 06 - Fax 306 06 60

Imprimé par SRO-KUNDIG,
sur papier offset extra-blanc mat,
sans chlore.

Prochain numéro :

LA SANTE

parution 22 mars

délai rédactionnel 1er mars

Journal tiré à **14'500** exemplaires

Nouvelle étape pour le compostage

Le début du compostage à Genève remonte, au moins, à l'usine de Villette ouverte de juin 1961 à juillet 1989. Mais son réel démarrage est lié au Nant-de-Châtillon où, à côté de la décharge cantonale, une installation pilote vit le jour le 19 septembre 1988. Signalons que la commune de Meyrin disposait déjà de son propre centre et de ses containers à compost.

Désormais, on allait pouvoir trier plus sérieusement les déchets organiques, dits déchets «verts» et en retirer le verre, le métal ou le plastique. A quoi servirait-il de fabriquer un terreau de qualité médiocre et donc inutilisable pour les maraîchers, les horticulteurs et autres utilisateurs potentiels ?

Avanchets pionniers

En même temps que le canton dépense des centaines de millions dans l'extension de l'usine d'incinération des Cheneviers (baptisée «Cheneviers III» et entrée en fonction en juin 1993), une réelle politique cantonale de gestion des déchets est mise sur pied. Il s'agit alors de faire un pas en direction du tout nouveau parti écologiste. L'aire de compostage du Nant-de-Châtillon s'insère dans ce contexte.

Le Conseil d'Etat, prudent, décide d'avancer par étapes.

Il faudra d'abord que le laboratoire de technique agricole et horticole de Lullier teste la qualité du compost.

Ce qui sera effectué avec à la clé d'excellents résultats.

Cette première étape ne concerne «que» les ménages des Avanchets, d'Onex et de Bernex. Elle démarre à fin 1988, après que Martial Honsberger (mandaté par le Département des travaux publics) et quatre monteurs aient équipé 500 appartements par semaine. Seuls 0,82% des ménages refusent alors l'installation des poubelles «vertes». Il s'agit de deux bacs rectangulaires, l'un de 17 litres pour les déchets organiques, l'autre de 35 litres pour les autres résidus.

Devant le succès de cette étape «pilote», une extension de l'installation du Nant-de-Châtillon intervient à fin

1992 (avec la pose d'un pont roulant notamment) afin de passer d'une capacité de traitement de 2700 tonnes à 10 000 tonnes par année. Elle entre en fonction le 1er mars 1993.

Entre-temps, en mars 1991, la Ville entame timidement le ramassage des déchets verts dans certaines rues des Eaux-Vives, tandis que Satigny participe aussi à l'expérience.

Dès l'extension de 1993, de nouvelles communes rejoignent Vernier : Carouge, Lancy, Avully, Chancy, Confignon, Dardagny, Laconnex et Soral.

Le mouvement est lancé !

Le tour du Lignon

C'est en octobre 1992, que notre Conseil municipal accepte à l'unanimité le crédit nécessaire à l'achat des petites poubelles vertes et des containers spéciaux de 600 litres pour les quelque 6500 habitants de la cité du Lignon. Ce sont ainsi 55 containers verts qui se répartissent entre les deux cités verniolanes. C'est en mars 1993 qu'a commencé la mise en place du ramassage des déchets ménagers compostables au Lignon. Une poubelle verte de 17 litres a été offerte dès le printemps 1993 aux habitants. En mars 1993



Nouvelle étape pour le compostage

également, une exposition eut lieu dans le patio du Centre commercial du Lignon afin d'expliquer comment il faut trier, ce qui est compostable ou non (les épluchures, les restes de repas, les litières pour petits animaux, mais pas les mégots de cigarettes ou les balayures).

Le ramassage séparé, effectué par un camion de l'entreprise Sauvin Schmidt, a pu effectivement démarrer durant l'été 1993. Mais les statistiques indiquent que le tonnage n'a doublé qu'à partir de janvier 1994, approximativement. Un regret : impossible de connaître la répartition exacte du tonnage entre le Lignon et les Avanchets. Le poids de la tournée hebdomadaire est connu par Sauvin Schmidt une fois arrivé au centre bernésien du Nant-de-Châtillon.

Et Poussy

Troisième quartier de la commune à voir ses déchets ménagers récoltés séparément : Poussy.

C'est le 30 août 1994, qu'a été inauguré le nouveau quartier de Poussy, soit 193 logements HLM, construits en 24 mois par Mobag et Zschokke pour le compte de la Fondation des

maisons communales de Vernier et de la Société coopérative pour la promotion du logement (COPROLO).

En fait, c'est suite à une résolution du parti écologiste, votée le 11 octobre 1994 par une majorité des élus, qu'il a été décidé que ce nouveau quartier allait pouvoir bénéficier à son tour de la levée séparée des déchets ménagers. Dans les faits, ce n'est qu'au début octobre 1995 que cette levée a pu démarrer, une fois les logements dûment équipés et les containers installés.

Passionné par la problématique environnementale, le conseiller administratif Christophe Iseli a souhaité pouvoir s'occuper de tout ce qui concerne le traitement des déchets, notamment, ceci à l'occasion d'une redistribution des dicastères entre les élus au printemps 1995. C'est ainsi que dans le programme de législature défini par la nouvelle équipe et publiés dans notre numéro de septembre 1995 vous pouviez lire parmi les huit points mentionnés : «Définir une politique de traitement des déchets». Le Conseil administratif annonçait qu'une étude était en cours afin de déterminer quelle politique la

commune désire suivre en matière de collecte, de traitement et d'utilisation des déchets verts.

Première étude terminée

L'étude confiée au bureau Compost-Diffusion (basé à Plan-les-Ouates), décrit la situation actuelle, le coût des ordures ménagères comparé à celui des déchets verts. Elle définit le potentiel de déchets ménagers verts que l'on pourra récolter quartier par quartier. Elle établit les grandes lignes des stratégies différenciées à mettre éventuellement en place selon qu'il s'agisse de grands blocs (Champs-Prévoist, ch. de l'Etang/route de Meyrin, Les Avanchets, Balexert, Châtelaine, Les Libellules, Le Lignon), de petits blocs (Bois-des-Frères, Vernier-Village, les Vidollets, rte de Peney ou Poussy) ou encore de zones villas (Champs-Prévoist, ch. de l'Etang/rte de Meyrin, Vernier-Cointrin, Châtelaine, Etang/Ph. de Sauvage, rte de Vernier-Pétroliers, Aïre, ch. de la Verseuse, le Canada, les Vidollets, rte de Peney ou Mouille-Galand). Cette étude donne également une indication des objectifs quantitatifs possibles.



(Karine BAUZIN)

Nouvelle étape pour le compostage

Un certain nombre d'appréciations globales sont exprimées par CompostDiffusion :

- Les quantités de déchets verts actuellement collectés sont très nettement en dessous de la production réelle (soit 17,5 kilos par an par habitant alors que la quantité de déchets verts est estimée à environ 80 kilos par an par habitant !).
- L'actuelle collecte container par container (appelée aussi porte à porte) réalisée au Lignon, aux Avanchets et à Poussy montre des coûts à la tonne assez élevés (étant précisé que chaque collecte hebdomadaire revient à Fr. 850.- quelle que soit la quantité de tonnes transportées au Nant-de-Châtillon). A cause de la sous-utilisation du véhicule de collecte, ces déchets verts reviennent pour l'heure plus cher que les ordures ménagères transportées aux Cheneviers.
- Certains autres quartiers se prêteraient à la mise en place d'un ramassage «porte à porte» (notam-

ment Ecu/Libellules où l'on trouve plusieurs centaines de logements sur un kilomètre ou Châtelaine).

- Une population d'environ 3000 habitants dépend entièrement des déchetteries de quartiers pour la récupération de ses déchets ménagers verts.
- Les déchetteries sont trop souvent mal respectées par des usagers peu scrupuleux qui y déversent des ordures ou des objets encombrants.
- Une population d'environ 6000 habitants serait en mesure de composter elle-même ses déchets verts dans le cadre de composts individuels ou de quartier.

Crédit requis

Fortes de cette étude, qui cite aussi une série «d'activités à envisager», les autorités vont déposer le 12 mars une demande de crédit auprès du Conseil municipal. De quoi s'agit-il ?

Six mesures pourraient être prises :

- Augmenter les quantités récoltées

dans le cadre du ramassage porte à porte. «C'est là, qu'en terme de tonnage, nous avons encore beaucoup à faire» relève Christophe Iseli. Et de donner le potentiel de 150 à 200 tonnes. «Il s'agira par exemple de distribuer des feuilles et des affichettes en plusieurs langues, de prendre contact avec les concierges et les régies et d'organiser à nouveau une exposition itinérante dans les lieux commerciaux».

- Favoriser le compostage individuel et de quartier. La commune peut se charger d'équiper des composts de quartier en association avec des structures existantes (ex. les habitants du chemin de Poussy ou divers groupements, tels ceux des jardins familiaux). Ce compost peut s'envisager soit sur une parcelle privée, soit sur un petit terrain communal ou cantonal. En effet, ces installations à l'échelle d'un groupe de villas peuvent varier de 3m² à 30m². Relevons que cela fonctionne non pas avec des salaires, mais

Sous Secteur	Nom	Nombre Habitants	Potentiel tonnes/an	Compostage individuel et de quartier	Déchetteries	Ramassage porte à porte
1	Champs-Prévost	661	53	A	-	A
2	Etang-Rte de Meyrin	558	45	A	A	-
3	Les Avanchets	6159	493	-	C	A
4	Vernier-Cointrin	188	15	A	C	-
5	Balexert	1518	121	-	C	A
6	Châtelaine	3587	287	A	C	A
7	Etang-Ph. Sauvage	174	14	A	C	-
8	Rte Vernier-Pétroliers	191	15	A	C	-
9	Usine à gaz-Libellules	1877	150	-	A	A
10	Aire	1729	138	A	C	-
11	Ch. de la Verseuse	36	3	A	C	-
12	Le Lignon	6222	498	-	C	A
13	Bois-des-Frères	341	27	A	C	-
14	Vernier-Village	708	57	A	B	-
15	Le Canada	13	1	A	C	-
16	Les Vidollets	676	54	A	C	-
17	Rte de Peney	1687	135	A	C	A
18	Mouille-Galand	90	7	A	C	-
19	Poussy	2217	177	A	C	C
Total	Commune de Vernier	28632	2291			

- A Première priorité : option principale
 B Deuxième priorité : deuxième option principale
 C Troisième priorité : option secondaire

Nouvelle étape pour le compostage

avec «des petits signes de reconnaissance» de la commune. Le Service des parcs et promenades pourrait mettre un broyeur à disposition (pour les branchages). La formule reste à définir. La commune peut aussi proposer l'envoi d'un conseiller en compostage auprès des habitants souhaitant effectuer un compost individuel.

- Sensibiliser la population et les enfants au compostage. Pour ce faire, le Conseil administratif a émis le souhait suivant : la mise en place de composts scolaires en collaboration avec des enseignants intéressés. Ces composts sont destinés au traitement par les élèves des déchets ménagers verts de leur famille, qu'ils apportent en venant à l'école. Une telle expérience fonctionne déjà à la satisfaction de tous à Genthod. Un film a même été réalisé à ce propos, avec un coup de pouce financier de Vernier.
- Augmenter la quantité de déchets verts collectés dans les zones à forte densité de population. Il s'agit en l'occurrence d'étendre le ramass-

sage «porte à porte» à d'autres quartiers. Ainsi, dès 1997, les secteurs de Balexert, de Châtelaine, des Libellules et quelques autres encore pourraient enfin faire partie de la collecte des déchets verts.

- Améliorer l'efficacité des déchetteries en diminuant les déchets indésirables (cela peut passer par une information pluriculturelle, par une surveillance accrue et une verbalisation des contrevenants) et en minimisant les coûts de transports.
- Augmenter les quantités de déchets verts collectés dans les zones dans lesquelles il n'y a pas de ramassage «porte à porte» et où le compostage individuel ou de quartier n'est pas efficace. Pour y parvenir, l'on peut créer des «points verts» à proximité des immeubles concernés.

Ordre de priorité

«Aucun ordre de priorité n'a été défini précisément. Cela dépendra plutôt de questions pratiques» observe Christophe Iseli. Le Conseil adminis-

tratif se donne trois ans pour mettre toutes ces mesures sur pied.

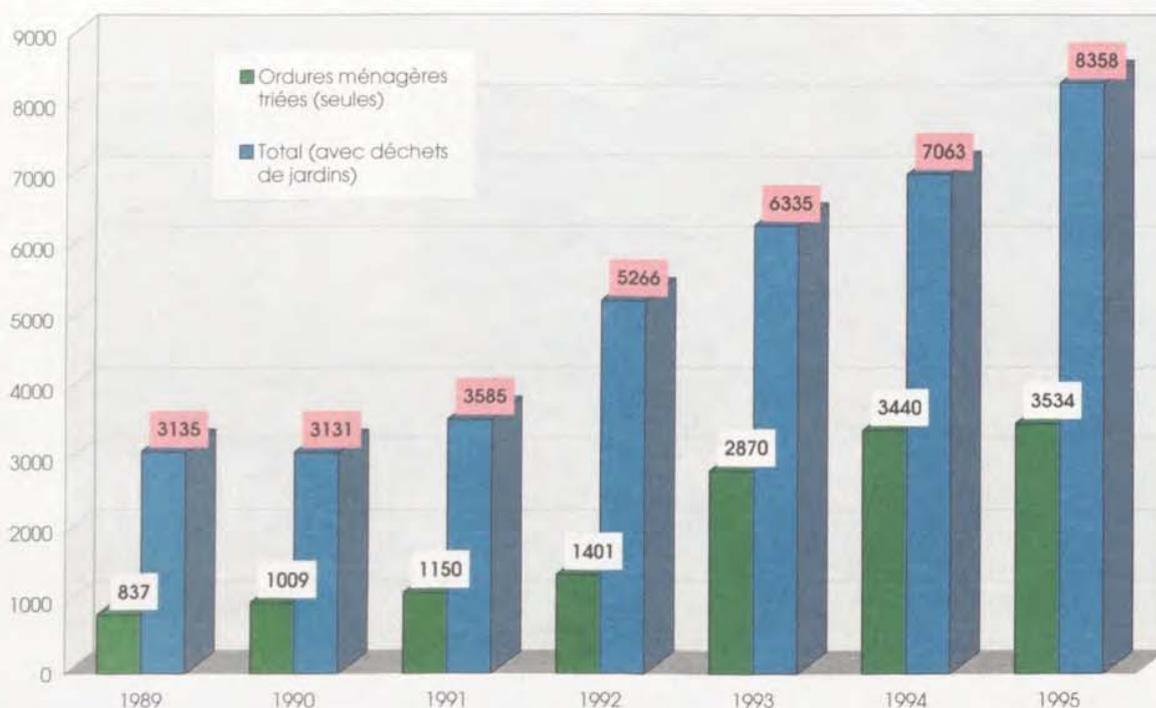
«L'idée de base est bien entendu de parvenir à diminuer les tonnages envoyés aux Cheneviers afin de couvrir le coût de la mise sur pied du nouveau concept de traitement des déchets ménagers verts».

Dans un premier temps, il s'agira de rentabiliser les actions actuelles et notamment la collecte effectuée hebdomadairement par un camion de Sauvin Schmidt. Pour ce faire, il faudra parvenir à recueillir non plus 17,5 kilos par habitant par an, mais 25 kilos au moins.

Par ailleurs, une population d'environ 7000 habitants serait susceptible d'être incluse dans un tel ramassage. Quant aux composts de quartier, les autorités entendent s'inspirer de l'expérience de la commune de Köniz. Celle-ci compte 38 000 habitants et 55 composts de quartier.

Ce qui proportionnellement ferait 42 composts de quartier à Vernier. «Ce n'est pas ce que nous visons. Par contre si, dans ces trois prochaines années, nous réussissons à

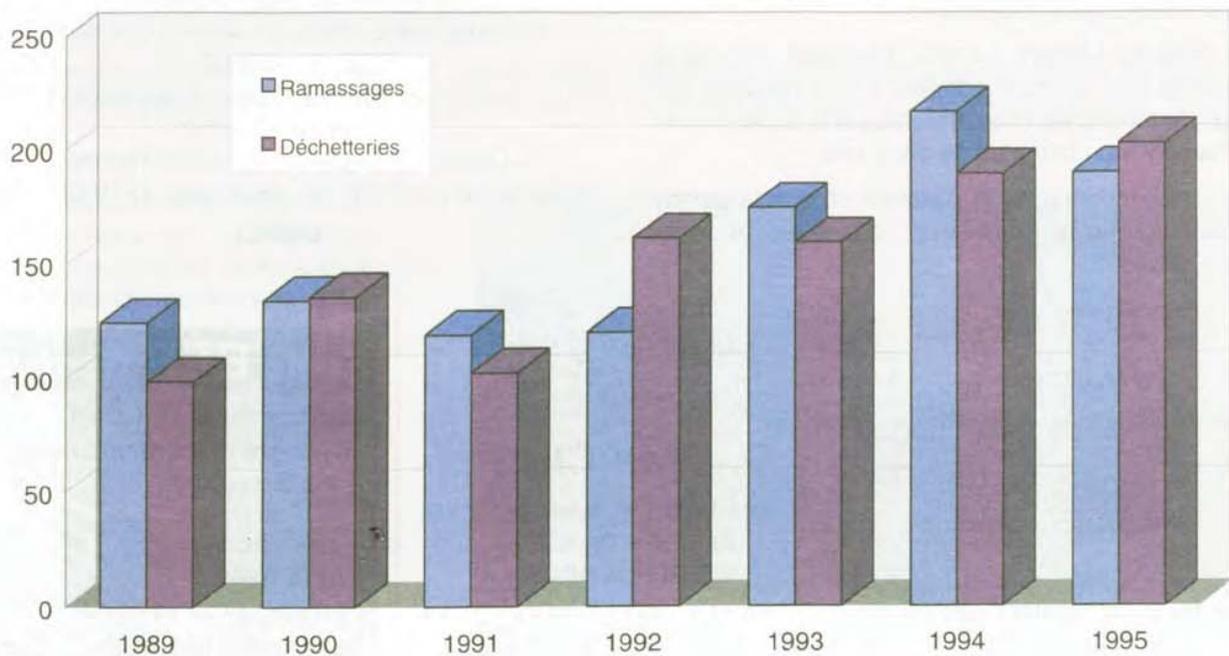
Graphique indiquant la quantité de déchets organiques réceptionnée par la station cantonale de compostage (tonnage)



(Données de la Direction de l'assainissement)

Nouvelle étape pour le compostage

Evaluation des quantités de déchets verts collectés à Vernier



mettre sur pied 3 ou 4 composts de quartier qui fonctionnent bien, ce serait un début encourageant». D'autant qu'ici, vu la structure urbanistique, les deux tiers des Verniolans ne pourraient participer à de tels composts.

Et le centre intercommunal ?

Aujourd'hui un centre de compostage intercommunal n'est pas envisagé. Cette option coûterait 1,3 million à Vernier. Une somme qu'il faudrait investir à court terme en vue de créer ce centre en compagnie de Meyrin et du Grand-Saconnex, sans pour autant que cela améliore le bilan écologique du système actuel. Pour être viable, ce dernier devrait traiter au minimum 3500 tonnes par an. Les autorités n'ont pas renoncé définitivement à l'option intercommunale.

Leur décision dépendra également du devenir du Nant-de-Châtillon.

Quant au procédé de compostage que Vernier choisira, aucun choix n'a encore été effectué.

«Si les habitants devaient progressivement modifier leurs habitudes, il se pourrait que lors d'une prochaine législature l'on puisse envisager la méthanisation».

Pour ce faire, le tonnage devrait, en effet, être bien supérieur. Ce procédé

aurait le mérite de permettre à la commune de pouvoir chauffer un certain nombre de bâtiments publics à partir de déchets verts.

Une idée réaliste, mais à long terme.

Serge Guertchakoff

Déchets compostables :

- épluchures
- restes de repas (cuits ou crus)
- coquilles d'oeufs
- marc de café (avec filtre)
- feuilles de thé (avec sachet)
- os
- fleurs fanées
- litières pour petits animaux (sable, foin, etc.)
- cendres de bois
- cheveux
- plantes de balcon et d'appartement (avec la terre, mais sans pot)

Les balayures et contenus de sacs d'aspirateur ainsi que les mégots de cigarettes, ne doivent pas être jetés dans la poubelle verte.



AIDEZ-NOUS

Une famille d'une école de notre commune, une fois de plus, est menacée d'expulsion.

Les enfants ont fait toute leur scolarité dans notre école. Ils se sont entièrement intégrés autant scolairement que socialement.

Ces enfants, Mariam 14 ans, Marjaneh 10 ans et Hamad 8 ans, se sont adaptés à leur nouvelle vie, malgré leurs racines très différentes et le décès de leur maman il y a un peu plus de deux ans.

Nous souhaiterions qu'ils puissent obtenir le permis humanitaire qu'ils demandent, car nous trouvons

inadmissible que notre pays accepte de soigner et d'accompagner jusqu'à la mort ceux qui y trouvent refuge, mais ne soucie pas de l'avenir du reste de la famille.

AIDEZ-LES, AIDEZ-NOUS,

soutenez notre action en versant vos dons au
CCP 12 - 88492 - 7

avec mention «Comité de soutien à la famille Hosseini»
ou en écrivant à

«Comité de soutien à la famille Hosseini»

c/o Suzanne Lenz, 70, ch. de l'Etang, 1219 Châtelaine.

MERCI

MULTIMEDIA SHOP

Informatique
professionnelle et domestique

Rue de la Fontenette 29 - 1227 CAROUGE
Tél. 022/342 55 90

Vous trouverez l'offre la plus complète au meilleur rapport qualité/prix des ordinateurs personnels, imprimantes, logiciels, livres et accessoires informatiques.

5% de rabais aux chômeurs de la commune de Vernier, inscrits à la permanence d'Aïre.



G. SARACINO

TRAVAUX DE PEINTURE
PAPIERS PEINTS
CRÉPI RUSTIQUE

Atelier: 46, r. Virginio-Malnati 1217 MEYRIN
2 A, ch. du Sorbier 1214 Vernier
Tél. 341.08.43

Natel: 077 25 73 10

Ecole BER Genève

Classes du **CYCLE** et
10^e degré préprofessionnel
paramédical

ou en
économie

Cours d'été
Français pour étrangers

Secrétariat **médical**
Secrétariat

A votre service
depuis 1952

Centre ville
Petits effectifs

Appelez le 340 12 81 - 16, Gutenberg

FIDUCIAIRE AFIGEST SA

**FAITES REMPLIR VOTRE
DECLARATION D'IMPOTS
PAR UN SPECIALISTE**

dès Fr. 95.-

Travail soigné et rapide.

Tél. 022/793 97 80

Natel 077/59 67 24



PUBLI-GIL

CENTRALE SUISSE
POUR LA POSE D'AFFICHES

21A, rue de Lausanne - 1201 Genève
Téléphone 022/732 44 26
site internet de 11 h. à 13 h.

Pose et Distribution:
Tout Genève, Suisse romande, France Régionale, etc.

COMPTABLE INDEPENDANT

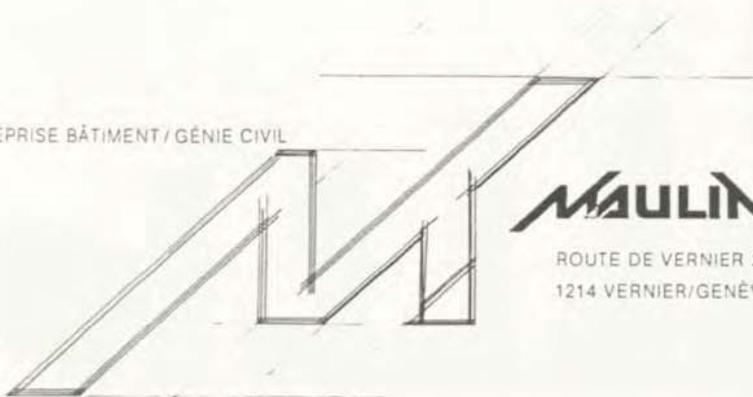
**ETABLISSEMENT DE VOTRE
DECLARATION D'IMPOTS**

dès Fr. 80.-

*Rapide, discret, et se déplace
à votre domicile.*

Tél. 022/796 38 24

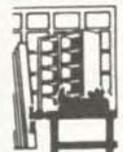
ENTREPRISE BÂTIMENT / GÉNIE CIVIL



MAULINI

ROUTE DE VERNIER 203
1214 VERNIER/GENÈVE

**Vincent
PELLERITI**



MENUISERIE - AGENCEMENT
ÉBÉNISTERIE

Réparations en tous genres

115, route de Vernier - 1219 Châtelaine
Tél. 796 82 23 - Fax 796 49 25

Votre enfant est malade et vous ne pouvez pas vous absenter de votre travail. Que faire ?

Votre enfant a la grippe, une maladie infantile ou encore il est en convalescence suite à un accident. Ces maladies dites simples sont toujours inattendues et, si en plus, votre système de garde habituelle vous lâche et que vous ne pouvez pas vous absenter de votre travail, c'est réellement la panique...

Heureusement, depuis le 1er janvier 1996, une nouvelle formule pour la garde des enfants malades viendra s'ajouter à l'éventail des prestations déjà offertes par le service de garde d'enfants «Le Chaperon Rouge» : l'assurance BABY-HELP.

Fruit d'un partenariat entre la Croix-Rouge suisse et l'assurance Evidenza, l'assurance BABY-HELP est déjà opérationnelle dans différentes sections de la Croix-Rouge suisse. Cette assurance couvre 30 heures de garde d'enfant malade par année pour la somme de 110 francs.

Le personnel qui assure la garde des enfants malades de 0 à 12 ans est sélectionné et spécialement formé dans ce domaine par la Croix-Rouge genevoise. Il est constitué de mères de familles, de jeunes grand-mères ou d'étudiants suivant une formation dans le domaine de la petite enfance.



(Denis Ponté)

Les personnes assurées peuvent faire appel 7 jours sur 7 de 7h à 17h et le délai d'intervention est de 4 heures.

Afin d'éviter l'instant de panique lié à l'absence de solution de garde pour votre enfant et également lui permettre de bien «vivre» sa maladie en lui donnant le temps de guérir, vous pouvez contacter dès aujourd'hui le service «Le Chaperon Rouge», tél. 781 37 72, qui répondra à toutes vos questions.

COURRIER DES LECTEURS

Mesdames, Messieurs,

Me référant à l'encadré, p. 17, du dernier journal, j'ai envie de réagir au sujet de notre «**Centre commercial du Lignon**».

Bien, je sais enfin quelle est cette bête hideuse juchée sur le toit du Centre et qui, violemment illuminée toute la nuit, regarde dans nos chambres à coucher : c'est Big Brother de Zurich ! On nous avait promis un baptême lors de l'inauguration, mais le concours tous ménages n'avait sans doute pas apporté de solution intéressante par manque d'urne visible.

Nous aimerions pourtant savoir **pour qui** on a refait notre Centre ? Pour les

frontaliers ? Les habitants de Nyon, d'Onex ? A-t-on oublié que pour tous les habitants du Lignon, le centre commercial est bel et bien le «centre» n'en déplaise aux amateurs de shoppings. Notre Centre, c'est le coeur de la cité du Lignon, la place du village, là où on retrouve amis et voisins, où on apprend les dernières nouvelles, où on aimait pouvoir prendre des nouvelles des nombreuses sociétés locales.

Monsieur l'architecte : où et de quel droit avez-vous caché **notre tableau d'affichage des sociétés** ?

Si les habitants du Lignon viennent aussi faire leurs achats au Centre, ils ne viennent pas uniquement pour y utiliser les commodités sanitaires, même dotées d'un **superbe ascenseur**... Mais parlons-en : Pourquoi a-t-on supprimé la porte d'accès inférieure au Centre ? Celle-ci solide et en fer, n'avait jamais cédé à des voleurs pendant la nuit et permettait

pourtant un accès facilité depuis l'arrêt du bus, depuis la rue et les immeubles en face (42 à 64) et depuis les garages qui se trouvent sous le Centre et non pas sous nos immeubles ! Last but not least : les personnes âgées de la maison à encadrement médical (n°53) auraient bien aimé utiliser le fameux ascenseur pour pouvoir monter la butte du Centre, situé un étage plus haut. Malheureusement, la cage de verre brille par son inutilité et s'ennuie...

Il y aurait encore bien d'autres remarques des habitants du Lignon (patio du centre, marché, parking, etc.).

Je remercie ici la commune de Vernier de permettre aux habitants du Lignon de donner leur avis sur un sujet que les concerne en premier lieu et je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, mes salutations les meilleures.

S.F., Le Lignon

Agenda

L'Amateur-Sporting-Boxe de Châtelaine organise

Dimanche 10 mars 1996 à 14h

Salle de spectacles
Grand Casino Genève

FINALES DES CHAMPIONNATS SUISSES BOXE 1996 AMATEURS

En ouverture :

les 2 champions romands
juniors 95, Joris et Yassin,
de l'ASB Châtelaine.

Entrée gratuite aux nouveaux
membres inscrits en février au club,
Centre sportif du Lignon, spécialement
les mardis & jeudis dès 17h.

KERMESSE DE LA PAROISSE
DE L'EPIPHANIE DU LIGNON
5 ET 6 OCTOBRE 1996

Appel à tous les groupements et associations de Vernier et environs

Nous aimerions vous associer à notre
Kermesse en vous faisant participer
à notre programme d'animation
en tant que groupe de chant, associa-
tion sportive, équipe de danse, groupe
de rock, etc.

Voulez-vous contacter notre prési-
dent, M. Serge-André BRULHART,
au téléphone 796 25 84 ?

Avec votre aide nous avons l'inten-
tion de fixer un programme du ton-
nerre. Merci de vos appels.

*Nous désirons effectivement faire une
Kermesse avec les Verniolans de tous
les quartiers pour tous les Verniolans.*

Que la fête soit belle.

Le comité d'organisation
Son président
S.A. BRUHLART

A l'occasion de son 15ème anniversaire

le VIEUX-THEATRE

cette sympathique troupe de retraités présentera une création de
TRINQUEDOUX, auteur genevois bien connu.

BANC PUBLIC

Le samedi 16 mars 1996 à 20h (ouverture des portes à 19h30)
et le dimanche 17 mars à 15h (ouverture des portes à 14h30)

au THEATRE DES RANCHES DE VERNIER
2, rue du Village, bus 6 arrêt Vernier-Place.

Une dizaine de sketches désopilants
et pleins d'humour qui vous mettront
d'humeur printanière.

Les billets vendus au prix de Fr. 6.-
sont à retirer à l'entrée.



LA MACAV

48, rue du Village

Ouverte tous les jours,
sauf le dimanche et le lundi matin,
de 9h à 11h30 et de 14h30 à 17h30



du 4 au 30 mars 96

JACQUELINE VALENTE

CADRES ET BOITES EN TISSUS

FSG AVANCHET

La société de gymnastique
FSG AVANCHET organise sa
soirée annuelle

le samedi 9 mars 1996

salle des Fêtes d'Avanchet-Salève.

Nous vous invitons à venir nombreux
applaudir nos pupillettes et jeunes
gymnastes dans leurs prestations.

Ouverture des portes à 18h30.

Début du spectacle à 19h.

Entrée gratuite.

Parking du personnel de Balexert à
disposition.

Buvette, hot-dogs, sandwiches, stand
de pâtisseries, etc.

AMQV



PETITSETGRANDSVENEZNOMBREUX

le samedi 16 mars 1996 de 14h à 16h
aura lieu la

GRANDE VENTE-ACHAT

Cette manifestation se déroulera à la **salle communale de Vernier**
école de Vernier-Place (parking, arrêt bus 6)

**Quel est votre rêve ? Des livres, des CD, des patins, des jouets,
des articles de sports, des articles pour bébés, etc ?**

(Pas de vêtements, sauf tenues de sport. La priorité ira aux articles destinés aux enfants)

Eh bien, vous trouverez votre bonheur !

Les enfants et adultes désirant vendre sont priés de se présenter dès 13h30
afin de pouvoir installer leurs stands.

Chaque vendeur est responsable de son matériel. Finance d'inscription Fr. 2.-
par vendeur. Seuls les articles propres et en bon état seront acceptés.

Nous aiderons à préparer la vente et superviserons la manifestation.

Organisation : **Association Maison du Quartier de Vernier**
C.P. 413 - 1214 Vernier

Renseignements : tél. 341 16 08
tél. 718 91 84



A l'attention des parents d'enfants inscrits aux activités surveillées dans les écoles de la commune de Vernier

Dans le cadre du Festival de la jeunesse

le jeudi 21 mars 1996 à 16h30

la Mairie de Vernier offre gratuitement aux enfants inscrits aux activités
surveillées dans les différentes écoles communales

le spectacle du CIRQUE EPHEMERE

Tous les enfants seront accompagnés par les animatrices parascolaires.

**Les parents sont attendus dès 17h30 à la buvette de la salle communale
de Vernier-Place (arrêt bus 6) pour récupérer leur enfant et partager un
apéritif offert par le Service parascolaire.**

Des renseignements plus précis parviendront aux parents concernés par
circulaire.

Pour tous renseignements complémentaires concernant les activités
parascolaires à Vernier adressez-vous à Yves Delieutraz, tél. 757 46 64.

Paroisse protestante de Cointrin-Avanchet

(Centre Communautaire
Oecuménique d'Avanchet)

Rue du Grand-Bay 17
1220 AVANCHET

**Assemblée générale de la
paroisse :**

le vendredi 15 mars à 20h30.

L'ordre du jour peut être consulté
au Centre.

Memento de mars :

Jeudi 7 mars à 20h au Centre,
2ème entretien avec le pasteur
J.-C. Basset sur les fêtes religieu-
ses.

Dimanche 24 mars culte adultes-
enfants à 10h au Centre avec le
pasteur P. Dürrenmatt.

Dimanche 31 mars (Rameaux) à
10h. Culte avec M. Gardiol et le
concours de la chorale africaine
d'AGORA.

Dans le hall de Balaxert

Du 27 février au 2 mars

Expédition polaire internationale
aventure humaine, action de solida-
rité, rencontre «Nord-Sud», avec la
Fondation Yann Verdina pour les en-
fants défavorisés.

Venez soutenir la fondation en deve-
nant membre et en aidant la détermi-
nation d'adultes engagés pour les
enfants du Pérou.

Découvrez les membres de l'expédi-
tion polaire, les chiens et participez
au concours.

Du 6 au 23 mars

Exposition inédite sur le Pérou
à la découverte du trésor des Incas.
Présentation de sites célèbres
(Tchan-Tchan, le Cité de Machu Pic-
chu, la Porte du Soleil de Tiahua-
naco...), vitrines, artisans tisserands,
peintres et bijoutiers seront sur place,
films vidéos et groupe musicaux et de
dances

Service social

La commune de Vernier propose à toute personne intéressée par l'emploi un accueil

chaque lundi et chaque jeudi
de 9h à 12h

- ♦ aux jeunes en début de carrière
- ♦ aux adultes préoccupés par l'emploi
- ♦ aux femmes décidées à reprendre une activité professionnelle
- ♦ à tous les chômeurs et chômeuses.

Nous mettons à disposition :

- téléphone, photocopieuse, ordinateur;
- journaux, documentation;
- **un cours gratuit d'introduction à l'informatique tous les lundis de 10h à 12h.**

S'inscrire auprès de l'accueil chômeurs, tél. 797 20 98 ou du

**Service social communal,
tél. 306 06 20.**

**ENEZ A L'ACCUEIL
CHOMEURS ET CHOMEUSES
DE VERNIER**

Maison de quartier d'Aire-Le Lignon
Ch. Nicolas-Bogueret 12 bis
1219 AIRE - Tél. 797 20 98

L'Association de vacances «VERNIER BOIS-GENTIL» a besoin de vous !

En 1924, quelques citoyens dévoués de Vernier décident d'organiser des séjours de vacances à l'intention des enfants de santé délicate et ayant besoin de changement d'air.

La colonie de vacances «Vernier Bois-Gentil» venait de naître.

En 1929, les autorités municipales - qui ont toujours apporté leur soutien à cette initiative - acquièrent l'immeuble de Boveau-sur-Corbeyrier, dans les Préalpes vaudoises, afin que les séjours prévus puissent se dérouler dans les meilleures conditions.

L'association est dirigée, depuis sa fondation, par un comité constitué de personnes entièrement bénévoles et qui oeuvrent, tout au long de l'année, pour organiser les séjours d'été, ainsi que la semaine de neige, à Planachaux-sur-Champéry, fin décembre - début janvier.

A ses débuts, les principes généreux qui réglaient - et qui règlent toujours les conditions de séjour des enfants eurent un écho favorable dans la population et la colonie connut des années fastes et, surtout, trouva facilement les bonnes volontés nécessaires pour aider et collaborer bénévolement à l'organisation des séjours.

La situation a, ces dernières années, bien évolué tant dans le domaine des vacances des enfants, ce qui a amené



l'introduction des «séjours à la carte» (avec augmentation sensible du travail administratif) que dans l'engagement des personnes au sein du comité pour oeuvrer en faveur des enfants.

Plusieurs membres du comité, à la tâche depuis de nombreuses années, souhaitent, pour des raisons professionnelles ou privées, se décharger de leur mandat et la «colo» a **ABSOLUMENT BESOIN DE SANG NEUF EN RENFORT.**

Venez donc prendre la relève afin que puisse continuer l'oeuvre des fondateurs :

Offrir aux enfants, quelles que soient les conditions sociales, la possibilité de profiter des séjours de vacances.

Pour tout renseignement :

Robert BORGIS, Président
Ch. Du-Villars 10 - 1219 Châteline
Tél. 796 35 10 (heures de repas)

Rappel

MERITE MUNICIPAL VERNIOLAN 1995

Les inscriptions sont ouvertes. Voici un extrait du règlement :

La commune de Vernier attribue le mérite verniolan à une ou plusieurs personnes, domiciliées sur le territoire ou y ayant une activité prépondérante ou originaires de Vernier, qui se sont particulièrement distinguées dans le domaine humanitaire, artistique, culturel, sportif ou autres.

Une commission ad hoc est créée pour désigner la ou les personnes méritantes. Il peut s'agir de personnes individuelles, d'équipes ou de groupes de personnes pouvant recevoir le mérite à titre collectif.

Cette commission se réunit chaque année afin de sélectionner les lauréats qui seront honorés lors d'une cérémonie publique. Les décisions sont prises à la majorité absolue des membres de la commission. Elles sont sans appel. La commission peut décider de ne pas décerner de mérite au cours d'une année si les candidats ne répondent pas au vœu de la commission.

En principe, le mérite ne peut être obtenu qu'une fois.

La Mairie de Vernier tient à votre disposition des formulaires de candidature ou peut, sur demande, vous les envoyer directement. **Le formulaire doit être retourné à la Mairie avant le 29 février 1996, dernier délai.**

Impôts 1995

En direct des centres sociaux de votre quartier

La commune de Vernier met à nouveau à votre disposition **deux permanences** pour le remplissage des déclarations fiscales :

au Centre social du Lignon au Centre social de Châtelaine

Ces permanences s'adressent aux habitants de la commune de Vernier qui ne peuvent remplir seuls leurs déclarations et qui ont des revenus trop modestes pour s'adresser à une fiduciaire.

Néanmoins, une participation financière vous sera demandée.

Répartition dans les quartiers :

Lignon - presqu'île d'Aïre

Centre social du Lignon
78, av. du Lignon - Tél. 796 63 11

Châtelaine, Libellules, Vernier

Centre social de Châtelaine
4, ch. de l'Etang - 1219 Châtelaine
Tél. 979 06 06

Il est indispensable de téléphoner pour prendre rendez-vous.

Limite de revenus :

Nous ne prendrons en considération que les personnes dont le revenu annuel n'excède pas :

Fr. 40 000.- personne seule

Fr. 50 000.- couple

Fr. 60 000.- famille

L'épargne ne doit pas dépasser globalement :

Fr. 25 000.- personne seule

Fr. 40 000.- couple / famille

Nous vous communiquons ci-dessous la liste des documents à amener, selon votre situation personnelle :

AVS - AI - OCPA

- attestation rente AVS-AI de l'année précédente

- attestation OCPA (prestation versées l'année précédente)

- attestation retraite éventuelle 2e pilier

- carnets d'épargne, comptes bancaires (mis à jour au 31.12.1995)

- cotisations assurance maladie

- frais médicaux : décomptes assurance maladie, dentiste, lunettes...

- certificats médicaux pour régime, traitement spéciaux

- si emprunt bancaire : décompte intérêts versés l'année précédente

SALARIES

- attestation salaire 1995

- attestation chômage, attestation indemnités PCMM

- attestation indemnités pertes de gain

- attestation allocation logement, allocations familiales

- carnets d'épargne, comptes bancaires (mis à jour au 31.12.95)

- cotisation assurance maladie (1995)

- frais médicaux : décomptes assurance maladie, dentiste, lunettes...

- certificats médicaux pour régime, traitements spéciaux

- assurance vie (contrat)

- si emprunt bancaire : décompte intérêts versés l'année précédente

- pension pour personne à charge.

Paroisse Protestante d'Aïre

Depuis le 1er janvier 1996 la Paroisse Protestante d'Aïre a quitté sa chapelle de la route du Bois-des-Frères pour s'installer dans le Foyer Protestant du Lignon, place du Lignon.

Dès lors, les deux paroisses d'Aïre et du Lignon partagent les mêmes locaux. Il s'agit de "**Deux églises sous un même toit**".

Chaque paroisse conserve son autonomie (Pasteur, Conseil de Paroisse, administration, activités).

Les cultes ont lieu chaque dimanche à 10h15, organisés, en alternance, par Le Lignon et par Aïre.

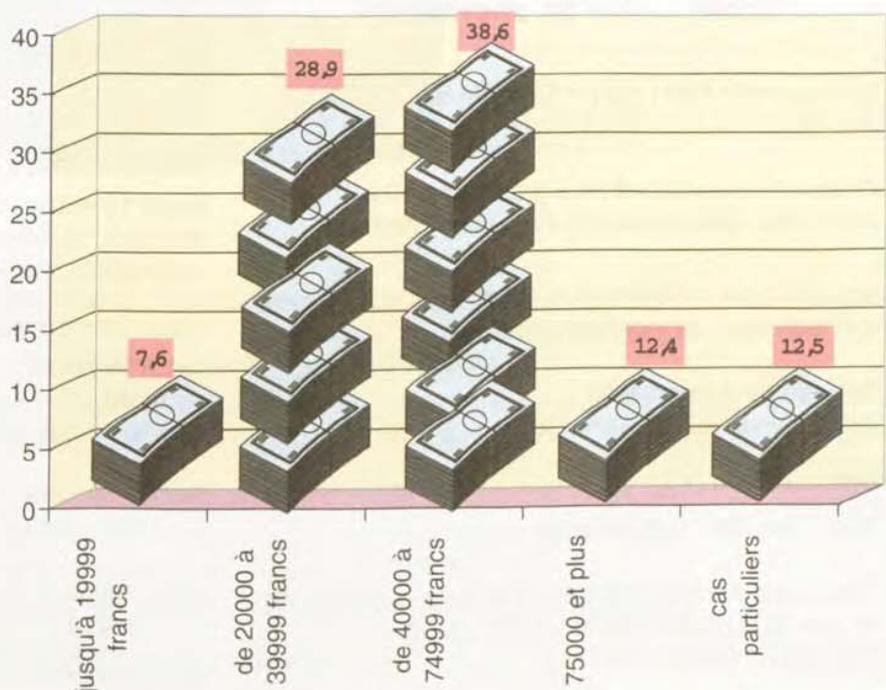


Savoir... participer

Revenus imposables en %

personnes physiques, commune de Vernier
Impôt fédéral direct

(Source : Statistiques des villes suisses 1995)



Service des sports

Bassins des Ranches et d'Avanchet-Jura

OUVERTURE AU PUBLIC - SAISON 1995/1996

Bassin des Ranches (16 x 8 m) jusqu'au 24 avril 1996

Mercredi

Enfants de 6 à 15 ans	fond à 0,80 m	13h45 à 15h45
Enfants et adultes	fond à 2,00 m	15h45 à 17h45
Adultes	fond à 2,00 m	17h45 à 18h45
Adultes	fond à 1,25 m	18h45 à 19h45

Bassin d'Avanchet-Jura (16 x 8 m) jusqu'au 5 mai 1996

Mercredi

Enfants de 6 à 15 ans	fond à 0,80 m	16h15 à 17h15
Enfants et adultes	fond à 1,25 m	17h15 à 18h15
Enfants et adultes	fond à 2,00 m	18h15 à 19h15
Adultes	fond à 2,00 m	19h15 à 20h15

Dimanche

Enfants et adultes	fond à 1,25 m	8h45 à 9h45
Enfants et adultes	fond à 2,00 m	9h45 à 11h45

Fond à 2 m seulement pour les personnes sachant nager.

Prix pour l'heure	enfants de 6 à 15 ans	Fr. 0,50
	adultes	Fr. 2.-

Les bassins sont fermés pendant les vacances scolaires et jours fériés, soit : du 17 au 25 février 1996, du 4 au 14 avril 1996 et le 1er mai 1996.

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat du Service des sports, tél. 796 62 96 (le matin).

Ecole suisse de ski alpin

Ecole suisse de snowboard

Cours de ski alpin pour enfants de 8 à 16 ans (débutants, moyens et avancés)

Cours de snowboard pour enfants de 10 à 16 ans ayant déjà skié (débutants, moyens et avancés)

organisés par le Service des sports avec la collaboration technique de moniteurs qualifiés.

Période de 4 mercredis :
du 28 février au 20 mars 1996

Lieu : Torgon (VS)

Prix : Fr. 160.- tout compris.

Renseignements et inscriptions au Service des sports, 30, rte du Bois-des-Frères - 1219 Le Lignon
Tél. 796 62 96 (le matin).

TENNIS D'AIRE

Location des courts jusqu'au 31 mars 1996

Tennis

<i>Court couvert</i>	1 heure	Fr. 13.-
	1 heure (jusqu'à 18 ans)	Fr. 8.-

Horaire : de 9h à 22h

<i>Courts extérieurs</i>	1 heure	Fr. 8.-
	1 heure (jusqu'à 18 ans)	Fr. 5.-

Horaire :	lundi et mardi	de 9h à 16h
	mercredi	de 9h à 14h
	jeudi	de 9h à 16h
	vendredi, samedi et dimanche	de 9h à 22h

Badminton	1 heure	Fr. 9.-
	1 heure (jusqu'à 18 ans)	Fr. 7.-

Horaire : de 9h à 22h

Tennis d'Aire :

Ch. des Lézards 17 - 1219 AIRE - Tél. 796 21 98.

Bassins d'Avanchet-Jura et des Ranches

Cours de natation

pour enfants (à partir de 5 ans révolus)
pour adultes, degrés débutants, moyens, avancés.

Du 15 avril au 28 juin 1996 (10 leçons), places limitées.

Inscriptions et paiement (les chèques ne sont pas acceptés)

Pour les élèves qui ont suivi la période janvier-mars

lundi 18 mars	de 17h30 à 20h30
du mardi 19 mars au	
vendredi 22 mars	de 8h à 11h

Pour les nouveaux élèves

lundi 25 mars	de 17h30 à 20h30
du mardi 26 mars au	
vendredi 29 mars	de 8h à 11h

Fr. 70.- enfants / 10 leçons de 40 mn
Fr. 100.- adultes/ 10 leçons de 40 mn

Lieu : Service des sports, 30, rte du Bois des Frères,
1219 Le Lignon (piscine du Lignon)

Renseignements : tél. 796 62 96 (le matin).

BASSIN COUVERT DE LA PISCINE DU LIGNON



Transformation des vestiaires d'été en cours



Fondations du bassin couvert

Ecole de tennis mars/mai 1996

destinée aux jeunes de 8 à 16 ans

**Période du 6 mars au
1er avril 1996**

Le mercredi .

Fr. 80.- pour la période

Renseignements et inscriptions :
Centre de tennis d'Aïre,
17, chemin des Lézards,
1219 Aïre,
tél. 796 21 98.

Ecole de badminton mars/juin 1996

destinée aux jeunes de 9 à 18 ans

Période du 6 mars au 26 juin 1996

le mercredi de 13h15 à 14h35 et
de 14h40 à 16h

Fr. 50.- la période.

En collaboration avec l'Association
Cantonale Genevoise de Badminton
(A.C.G.B.).

Renseignements et inscriptions :
Centre de tennis d'Aïre,
17, chemin des Lézards, 1219 Aïre,
tél. 796 21 98.

INFORMATION IMPORTANTE A LA CLIENTELE

CHANGEMENT DU SYSTEME D'ENTREE

Le système d'entrée sera changé lors de la mise en service du bassin couvert au mois de mai 1997.
Les jetons d'entrée ne seront plus valables.

Saison 1996 :

Les abonnements de 10 entrées (Fr. 24.-) seront supprimés et
remplacés par des abonnements de 5 entrées (Fr. 12.-).

Nous vous recommandons d'utiliser tous les jetons d'entrée en votre possession.

MERCI DE VOTRE COMPREHENSION.

Petites annonces - A votre service gratuitement

Divers

Adolescent 16 ans, résidant à Vernier-Village, cherche emploi ou petit job pour août 96. Tél. 341 28 29 dès 17h30.

Echangerais voilier 10 m. avec place d'amarrage La Belotte, contre terrain agricole avec vigne ou arborisé. Tél. + Fax 796 52 58.

Cours bricolages/Pâques, sagex/tissus incrustés et pliés. Mardi de 19h30 à 21h30 les 27.02 et 5, 12, 19 et 26.03. Fr. 90.- les 10 heures. Tél. 797 02 22.

Cherche pin's pour début de collection. Tél. 796 26 74.

Garde d'enfants

Maman de jour expérimentée et agréée par SPJ, garderait bébé jusqu'à 4 ans, le matin de 7h à 12h30-13h. Libre tout de suite. Tél. 341 25 66.

Cherche dame pour garde enfants (4 et 5 1/2 ans) + ménage et repassage si possible. 3 - 4 demi-journées par semaine, dès fin août. Aire. Tél. 797 28 27 (soir).

Motos

Superbe Kawasaki Z1000 GTR, 1992, 30 000 km, comme neuve. Cotation argus Fr. 11 200.-, cédée à Fr. 9000.- Tél. 782 35 80, heures de bureau.

A vendre

Machine à pop-corn, neuve, dans son emballage, Fr. 15.-. Tél. 341 50 48.

Manteau avec capuchon mouton retourné. Valeur Fr. 2200.-, T. 40. Cédé Fr. 1000.-, neuf, cause trop petit. Tél. 796 40 76.

Nombreux vêtements d'été fille, T. 62 - 68, 3 - 6 mois, jolis modèles, très bon état, le tout Fr. 40.-. Tél. 341 23 30.

A la pièce ou le lot, tapis d'Orient, plusieurs tailles et couleurs. Neufs. Vendus à la moitié de leur valeur ou à discuter. Tél. 341 20 29.

Aquarium 200 l. neuf, complet : éclairage - pompe - plantes - gravier - divers accessoires. Prix : Fr. 600.-. Tél. 797 35 14.

Skis de randonnée DYNASTAR, 195 cm, fixations Marker Tour comme neuves, couteaux, bâtons. Cédés Fr. 200.-. Tél. 796 89 42.

Table de massage non pliable, neuve. Fr. 500.-. Tél. 796 03 66.

2 canapés 1 place, couleur rose fuschia en cuir, état neuf. Fr. 1000.- les deux à discuter au plus offrant. Tél. 341 22 84.

Congélateur. armoire 250l. SATRAP, très bon état. Fr. 270.- prix à discuter. Tél. 796 12 48 dès 19h.

A acheter

Garage (parking fermé) région Vernier. Tél. 796 73 73 (884 05 37).

Cherche terrain à bâtir pour villas jumelles sur commune de Vernier. Tél. 796 36 44.

Appartements

Cherche à louer appartement de 3 pièces, HLM, aux Avanchets. Event. échange contre 2 pièces avec balcon. Tél. le soir dès 19h au 797 38 83.

A louer appartement 4 pièces, HLM, balcon, traversant, ensoleillé, loyer Fr. 1099.-. Quartier des Avanchets. Libre pour le 1er avril. Tél. 797 36 53.

A vendre

TENNIS - Matériel complet pour l'enseignement : caddie fermé, 150 bonnes balles, cibles, panier, seau, quatre bonnes raquettes pour débutant(e)s, dossier d'exercices pour l'entraînement. Le tout Fr. 300.-. Tél. 796 13 68, le soir.

Table style "bistrot" marbre blanc/gris, pieds blancs, 120 x 65 cm, Fr. 150.-. Tél. 796 43 16.

Table en noyer 122 cm - 100 cm, Fr. 300.-. Tél. 796 26 74.

Vacances pour aînés... au chalet Florimont à Gryon s/Bex (1200 m)

Hors de la grisaille... pour se refaire une santé, se reposer et changer d'air, venez vous détendre dans une ambiance chaleureuse et conviviale au coeur d'une des plus belles régions de Suisse.

Séjours de 2 semaines en pension complète avec transport assuré depuis Genève : chambre individuelle, dès Fr. 913.- / chambre à 2 lits, dès Fr. 725.-.

Places disponibles pour les départs des 6 et 20 mars, 3 et 17 avril, 1er, 15 et 29 mai, 4 et 18 septembre, 2 et 16 octobre.

Informations et réservations : le CAD, secrétariat des maisons de vacances, tél. 300 01 20 (de 8h30 à 12h).

ON EST D'LA REVUE 7

"Genève, ça défile et ça dégaine"

de et avec

Bob BARBEY et Thierry MEURY

au Café Théâtre Le P'tit Music Hohl

Repas à 19h30, spectacle à 21h30

Le P'tit Music Hohl
54, av. Louis-Casaï, tél. 798 8 798

Location Stand Info Balxert et
Service culturel Migros Genève

Carte de visite

Une entreprise au service
de la commune de Vernier

VELOS SERGE DEMIERRE

Magasin de cycles «Vélos Serge Demierre»

Situé au coeur du Village de Vernier, ce commerce spécialisé fête, en ce mois de février 1996, ses deux ans d'ouverture.

A sa tête, Serge Demierre, ancien champion suisse cycliste, qui, suite à ses nombreuses années d'expérience dans le domaine, vous attend pour mettre à votre service ses compétences professionnelles afin de vous conseiller sur la pratique de cette activité, aujourd'hui si actuelle.

Autant sur le choix de votre «petite Reine» (vélo de course, mountainbike, BMX, trekking, citybike, vélo enfant), que sur les multiples accessoires annexes, les avantages d'un entraînement ou d'une alimentation bien pensée !

Appréciant beaucoup l'ambiance verniolane, ce quadragénaire reconverti mais toujours sportif, a également choisi comme domicile la commune de Vernier pour s'établir avec sa petite famille.



VELOS SERGE DEMIERRE
49, rue du Village
1214 Vernier
Tél. 341 64 44

Heures d'ouverture
Ma-Ve de 8h30 à 12h - 14h à 18h30
Sa de 8h30 à 15h
Lundi FERME

Association de
coopération avec l'Albanie
cherche un

CHAUFFEUR BENEVOLE

pour conduire un camion
de Genève dans ce pays.

Départ au mois de mars
ou plus tard.

Permis poids lourds
nécessaire.

AUTOHALL METROPOLE SA
14, rte du Pont-Butin Tél. 022 / 8790 333 1213 Petit-Lancy
Horaires / service de vente: lun-ven de 8h à 18h30 sam de 9h à 16h NON-STOP

NOUVEAU
Espace jeux pour les petits!
Venez choisir votre
familiale en toute TRANQUILITÉ

NITENDO
MAISON DE CARTON
JEUX
PUZZLES

Escort
5 places

Galaxy
5 à 7 places

Mondeo
5 places

Ford
Avec airbag et ABS pour tous.



Association des intérêts de Châtelaine et environs
Case postale 207 - 1219 Châtelaine

**AGA AICE au CQC
21 mars 1996 20h30**

Le titre de cet édit si bizarre soit-il n'est pas obsolète, pas une question pour un champion, ni un piège de la roue de la fortune mais simplement en langage abrégé la convocation à notre ASSEMBLEE GENERALE de notre association au Centre de quartier, avenue de Châtelaine 84, le jeudi 21 mars 1996 à 20h30. En effet, avec le retour du printemps, voilà le temps de renouveler votre confiance à votre comité, conformément à nos statuts art. 16.

L'insertion de cette convocation sous la rubrique des associations de la commune est légale et officielle. De ce fait, toutes les décisions prises ce soir-là seront validées.

Je vous rappelle entre autres que lors de cette réunion, il vous est possible de dialoguer avec les représentants de notre comité.

Nous sommes une association vivante, nous devons rester crédibles envers nos autorités communales et pour réaliser ces objectifs nous devons augmenter notre effectif de membres et trouver parmi eux des personnes acceptant une mission au comité.

Par avance, je remercie chaleureusement toutes les personnes qui envisagent de venir nous seconder spontanément et avec désintéressement, au sein de notre association.

Venez donc nombreux à l'AGA AICE CQC du jeudi 21 mars 1996.

Cela nous fera plaisir et merci d'avance !

Votre Président
A. Aberlé

Jeudi 21 mars à 20h30

**Invitation à
l'Assemblée générale de l'A.I.C.E.**

Tous les membres de l'Association des Intérêts de Châtelaine et environs sont convoqués par la présente à l'Assemblée générale statutaire qui se déroulera le jeudi 21 mars 1996 à 20h30 au Centre de quartier de Châtelaine, 84, av. de Châtelaine.

Ordre du jour

1. Election des scrutateurs
2. Lecture et acceptation du PV 1995
3. Rapports : du Président
de la trésorière
des vérificateurs
4. Acceptations des rapports et décharge au comité
5. Information des démissions
6. Appel aux nouveaux membres
7. Elections : du Président
des membres du comité
des vérificateurs
8. Fixation du montant de la cotisation
9. Divers

Une verrée suivra l'Assemblée générale.

Le comité de l'AICE vous informe qu'il tiendra ses séances mensuelles aux dates suivantes du premier semestre en 1996 :

4 mars - 1er avril - 6 mai - 3 juin.

Si nos activités vous intéressent devenez membres du Comité en venant le soir de l'Assemblée générale (21 mars 1996 à 20h30) pour présenter votre candidature.

Cet appel s'adresse à tous les habitants de la commune résidant sur Châtelaine.

Association des Intérêts de Vernier-Village
Case postale 434 - 1214 Vernier

Les vieux quartiers de Vernier : Crotte-au-Loup

Le nom surprend. On vous demande votre adresse. Vous répondez : à Crotte-au-Loup. On se demande dans quel coin perdu vous «crêchez» ! On ne sait pas la chance que vous avez, sauf lorsque votre chemin est pris comme déviation routière et que des automobilistes s'y livrent à des prouesses discutables qui mettent la vie de vos enfants en danger. Cette situation désagréable mais passagère



D'anciennes maisons...

écartée, vous vivez dans un quartier relativement tranquille. A part les avions... qui vous protègent du délire bétonnier qui nous a envahis depuis trop longtemps.

M. Pierre Pittard, qui s'est heureusement fait l'historien de notre Commune, nous dit : «En 1663, un nouvel arrêté du Parlement de Dijon ordonna la suppression de toutes les écoles réformées... (et) défendit également d'enterrer les réformés dans les cimetières réservés aux catholiques. Des cimetières réformés devaient



... aux murs épais...

être créés à une distance d'au moins 300 mètres du cimetière catholique; les enterrements des réformés ne pouvaient avoir lieu que de nuit.

A Vernier, on établit le cimetière réformé au lieu-dit «à Crotuleu» (Crotte-au-Loup), endroit du village où il n'y avait alors aucune maison, dans un terrain appartenant à la communauté, traversé par le chemin de Vernier à Satigny».

M. Pittard pense que Crotte-au-Loup ferait allusion «aux loups qui hantaient jadis la région» et dont le dernier aurait pu être tué en 1871. (1)

Il y a des gens que les souvenirs des anciens intéressent. C'est cette curiosité qui nous a réunis, avec Georges Brandt et Maurice Frehner, autour de

Jean Roch. Nous ne sommes pas de première jeunesse et notre interlocuteur est plein de vie. Aussi fut-ce un régal de l'entendre évoquer ses propres souvenirs mêlés à ceux que son père et son grand-père, Jean tous deux, lui avaient légués à une époque où la TV n'existait pas, où la TSF était rare et où l'on se rendait le soir chez les voisins pour le plaisir de la conversation.

Une carte des territoires de Vernier-Châtelaine-Aïre dressée d'après des plans de 1675 env. ne montre aucune maison à Crotte-au-Loup, mais l'Atlas du Canton de Genève publié en 1830 indique la présence de 5 constructions qui semblent disposées de part et d'autre du chemin comme le sont actuellement les plus anciens immeubles qu'il est aisé de reconnaître de nos jours lors-



... en boulets, terre et chaux...

qu'on se promène dans ce quartier. (2)

Jean Roch nous apprit que les ancêtres de sa famille, venant de Chevry dans l'Ain, s'établirent à Crotte-au-Loup en 1715. Il s'agissait de Thomas Roch qui fut probablement agriculteur. Et de Roch en Roch, nous arrivons à notre époque pour voir la même maison habitée par la même famille. C'est une leçon de fidélité... immobilière !

L'heure tournait. Il n'est si bonne compagnie qui ne se quitte. Ce que nous fîmes après avoir apprécié comme il



... agréablement aménagées.

se doit quelques anecdotes qui illustrent ce temps où les gens savaient s'amuser sans se croire obligés de tout casser. Nous nous réservons de vous en parler une autre fois.

(1) Pierre Pittard, Profil de Vernier 1975.

(2) id.

Festival Jeunesse

6-24 MARS 1996

PROGRAMME

MERCREDI 6	9h00	CONCOURS DESSINS 4-5-6P - Centre loisirs Avanchet - Maison Chauvet-Lullin - Bibliothèque Châtelaine - MQAL
	16h00	PIERRE ET LE LOUP , conte musical précédé d'AIRS D'OFFENBACH par l'Opéra-Studio de Genève - Salle communale Vernier-Place
VENDREDI 8	17h00	CONTES ROUGES DU CHAT PERCHE par Josiane REYMOND et J.-Jacques Pedretti - Bibliothèque de Châtelaine
SAMEDI 9	14h30	TOM PETIT HOMME , conte et musique par Labiscou Compagnie - Aula des Ranches, Vernier
MARDI 12	17h00	COUP DE BALAI , spectacle de marionnettes par le Théâtre GLOBULE - Salle communale Châtelaine
JEUDI 14	17h00	CONTES ROUGES DU CHAT PERCHE par Josiane REYMOND et J.-Jacques Pedretti - Bibliothèque d'Avanchet
SAMEDI 16	14h30 16h30	CLOWN RON PON PON , spectacle " magic magic " - Salle communale Châtelaine
MERCREDI 20	15h00	CIRQUE EPHEMERE - Salle communale Vernier-Place
SAMEDI 23 DIMANCHE 24	dès 13h00 dès 10h30	1er WEEK-END DU BD CLUB DE GENEVE Bourse BD-dédicaces-expo-atelier sérigraphie remises prix concours dessins et nouvelles - Salle communale Vernier-Place et Maison Chauvet Lullin, Vernier
DU 6 AU 24	14h-18h	EXPOSITION «SAVANTS FOUS - MACHINES INFERNALES» - Maison Chauvet-Lullin, Vernier